



# Synthèse des World cafés

“Changements climatiques : quels  
risques et opportunités pour la planification  
territoriale?”

Juillet 2018



## La démarche participative du projet « AdaPT Mont-Blanc »

Les *world cafés* s'inscrivent dans la démarche participative du projet européen de coopération transfrontalière « AdaPT Mont-Blanc : Adaptation de la Planification Territoriale aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc » (2017-2020), qui vise à améliorer la planification territoriale des institutions publiques pour l'adaptation au changement climatique.

### Le projet Interreg AdaPT Mont-Blanc

Le projet « AdaPT Mont-Blanc – Adaptation de la Planification Territoriale aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc » est financé dans le cadre du Programme de Coopération transfrontalière Italie-France (ALCOTRA) 2014-2020. L'objectif du projet est de développer des instruments de planification et gestion territoriale d'adaptation aux changements climatiques en appui aux institutions publiques à différents niveaux (local, intercommunal, régional), à travers un processus participatif avec une approche intersectorielle. Les actions de projet incluent donc la définition d'actions et instruments utiles pour l'adaptation aux changements climatiques dans les documents de planification territoriale et d'urbanisme.

Le projet est mené par un partenariat transfrontalier qui couvre les trois versants du Mont-Blanc (Vallée d'Aoste, Haute-Savoie, Valais) et qui est piloté par le Département de l'Environnement de la Région Autonome Vallée d'Aoste.

Plus précisément, la démarche participative s'articule autour de *trois temps de mobilisation* des principaux acteurs territoriaux, soit :

- a) les world cafés, qui ont eu lieu :
  - le 17 mai 2018 à Martigny
  - le 5 juin 2018 à Chamonix
  - et le 20 juin 2018 à Gressandont les résultats sont synthétisés ci-après ;
- b) la rencontre transfrontalière (28 novembre 2018 à Chamonix-Mont-Blanc) ;
- c) les ateliers thématiques transfrontaliers (premier semestre 2019).



Photo 1. Martigny, le 17 mai 2018



Photo 2. Chamonix, le 5 juin 2018



Photo 3. Gressan, le 20 juin 2018

**World cafés : méthodologie générale adoptée dans le projet AdaPT Mont-Blanc**

Les world cafés ont rassemblé les élus locaux des territoires autour du Mont-Blanc (voir la liste des communes représentées en annexe 1) avec l'objectif de caractériser et de prioriser les risques et les opportunités rencontrés pas les différents secteurs en lien avec les effets du changement climatique. Cette caractérisation se base, d'un côté, sur les connaissances propres des élus, et de l'autre sur leurs expériences directes des évolutions et impacts engendrés par le changement climatique sur les territoires de leur compétence. Les solutions pour faire face aux risques et saisir les opportunités seront développées lors des deux séries d'ateliers thématiques en 2019.

La méthodologie du world café permettait aux participants de répondre aux questions qui leur étaient posées (ici, trois questions étaient prévues : *Quels sont les principaux risques liés aux changements climatiques ? Quelles opportunités le changement climatique pourrait-il amener ? Faites ressortir les liens avec d'autres secteurs*<sup>1</sup>), sur différents sujets (ici, les tables étaient réparties selon trois thèmes : *ressources naturelles, tourisme et risques naturels*, avec une table "libre" où aucun thème n'était prédéfini).

En particulier, les world cafés reproduisent l'ambiance d'un café où les participants discutent d'une thématique spécifique, divisés en petits groupes autour de plusieurs tables. A intervalles réguliers, les participants changent de table. A chaque table, le débat est guidé par un animateur qui reste toujours à la même table pendant que les participants tournent. Chaque table comprend 4 à 8 participants, y compris l'animateur. Les conversations en cours sont « fécondées » par les idées apportées par les participants des groupes précédents. Quand tous les groupes ont visité toutes les tables, les participants se rassemblent en plénière, où les animateurs synthétisent les échanges écoulés à chaque table, en mettant en évidence les éléments communs et les éléments considérés comme prioritaires par les participants ; tous les participants ont donc la possibilité de commenter et échanger sur les points clés qui ont émergé des échanges en petits groupes.

# Quels risques et opportunités liés au changement climatique ?

Risques naturels, tourisme et ressources naturelles ont fait l'objet de discussions entre les élus des trois versants de l'Espace Mont-Blanc lors des cafés climatiques, après avoir été invités à se prononcer sur les impacts du changement climatique sur ces secteurs (« bas » du diagramme ci-contre), à la fois en termes de risques et d'opportunités.

En ce qui concerne les **risques naturels**, les participants des trois versants ont identifié des risques propres aux zones montagneuses et de plaine, avec des tendances déjà observées (amplification de certains phénomènes), à

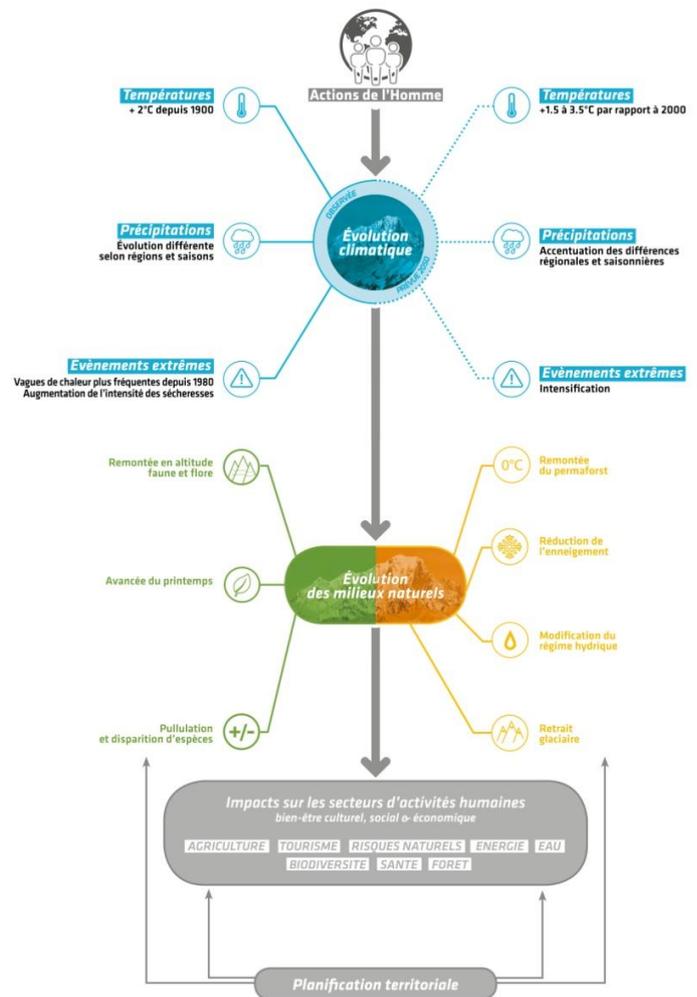


Figure 1: Schéma des interrelations et des incidences entre l'évolution climatique, l'évolution des milieux naturels et les impacts sur l'activité humaine

<sup>1</sup> A Gressan, cette troisième question a été remplacée par "Instruments et recommandations", dont les principaux résultats sont compris en annexe 2.

savoir : les éboulements et glissements de terrain, les avalanches, la fonte du permafrost, les inondations, les sécheresses et les incendies. Le risque de rupture de poche d'eau glaciaire n'a été mentionné qu'en France. De même, les élus français ont parlé de « laves torrentielles » alors que les élus et techniciens italiens ont mentionné la problématique des « coulées de boues ». Dans le canton du Valais, une distinction a été opérée selon le degré de « tolérabilité » des risques, qui est fonction de la proximité avec des zones habitées ou urbanisées. Ainsi, les risques existant en dehors d'une zone urbanisée (par ex. fonte des glaciers, diminution du permafrost, changements dans la biodiversité) sont considérés comme tolérables, alors que ceux qui ont un impact sur les populations sont non négociables. En France comme en Suisse, les élus ont fait remarquer que les risques connus hier ne sont parfois plus les mêmes aujourd'hui et auront probablement évolué demain, en lien avec les évolutions humaines (urbanisation et développements d'activités futurs, principalement). Dans cette optique, le changement climatique représente un point de rupture par rapport aux tendances passées qu'il est nécessaire de prendre en compte – traduit par exemple en France (Vallée de Chamonix Mont-Blanc, par le phénomène observé des inondations en hiver (lié au passage d'un régime hydrique neige/glace à un régime hydrique où l'apport d'eau provient de la pluie). Dans le Valais, cela amène un problème de dézoning car des zones qui n'étaient pas en danger il y a 20 ou 30 ans le sont aujourd'hui.

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
Des risques considérés comme « non négociables » ont un impact sur la population (inondations, éboulements, avalanches, sécheresses et incendies, grandes chaleurs); ceux qui sont « tolérables » se situent en dehors des zones habitées et habitables (fonte des glaciers, diminution du permafrost, changements dans la biodiversité).	Distinction risques "anciens" (ex. avalanches, poches d'eau des glaciers, éboulements, ...) et "nouveaux" en lien avec le changement climatique (ex. avalanches de glace, échelle et volumes des glissements de terrain, brutalité et fréquence des risques d'inondations et laves torrentielles, en particulier inondations en hiver, tempêtes et fragilisation des forêts, déstabilisation des enrochements suite à la remontée du permafrost, risque incendie potentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eboulements</li> <li>• Inondations</li> <li>• Coulées de boue</li> <li>• Avalanches</li> <li>• Incendies</li> <li>• Sécheresse (transversale)</li> <li>• Risques glaciaux</li> </ul>

**Tableau 1: Résumé des risques identifiés par les participants des différents cafés sur le thème “risques naturels”**

Les participants des trois versants n'ont pas identifié d'opportunités directement liées aux risques naturels, en revanche une opportunité clairement exprimée concerne l'évolution de comportements individuels et culturels par une prise de conscience accélérée du réchauffement climatique (plus de risques observés, programmes d'éducation scolaire...) menant notamment : au développement de l'expertise sur les risques (prévention, lutte notamment via la biodiversité) en France ; à l'entretien et la rénovation des infrastructures existantes (sécurité) et à la construction de nouvelles infrastructures plus sécuritaires et écologiques dans le Valais (alternatives aux déplacements individuels ou collectifs motorisés) ; et à de la création d'emploi pour la mise en sécurité du territoire et la croissance des compétences professionnelles en Vallée d'Aoste. Ainsi, les idées avancées par les participants des différents cafés sont complémentaires entre elles et non contradictoires. En France, selon les participants, le changement climatique pourrait aussi être l'occasion de lancer une réflexion sur l'utilisation du territoire, pouvant amener à interdire l'urbanisation sur de nouvelles

zones à risque (évolution de la cartographie des risques naturels), et à préserver certaines zones naturelles ou agricoles pour gérer des risques (ex. zones humides pour gérer les inondations).

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du comportement individuel grâce à une prise de conscience du réchauffement climatique</li> <li>• entretien et rénovation des infrastructures (sécurité)</li> <li>• construction de nouvelles infrastructures plus sécuritaires et écologiques (en remplacement des déplacements individuels ou collectifs motorisés)</li> <li>• augmentation de la surface forestière et de la variété de plantes (bénéfiques pour l'économie)</li> </ul>	<p>Développement de l'expertise sur les risques (prévention, lutte notamment via la biodiversité).</p> <p>Développement d'une réflexion sur l'utilisation du territoire (évolution du zonage des risques naturels, préservation des zones naturelles ou agricoles, etc.). Cela va permettre, en plus de mitiger certains risques, une augmentation de la biodiversité et des surfaces occupées par les milieux naturels et agricoles, et un rétablissement de certaines continuités écologiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements culturels à partir de l'éducation scolaire et prise de conscience par la population</li> <li>• Création d'emploi pour la mise en sécurité du territoire et croissance des compétences professionnelles</li> <li>• Retour à l'agriculture rurale à hauteurs plus élevées (à cause de l'augmentation des températures).</li> </ul>

Tableau 2: Résumé des opportunités identifiées par les participants des différents cafés sur le thème "risques naturels"

Des liens forts existent entre le secteur des risques naturels et les activités économiques des territoires (agriculture, tourisme). Le coût des conséquences des risques naturels pourrait faire l'objet d'une évaluation comparative avec le coût de la prévention.

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme (ski, alpinisme, VTT, randonnée, etc. / maintien, sécurisation, secours, etc.)</li> <li>• énergie (diminution de la production d'hydro-électricité)</li> <li>• économie forestière (entretien coûteux, mais source de travail)</li> </ul>	<p>Migration de la population</p> <p>Augmentation des coûts de construction des infrastructures</p> <p>Développement de l'innovation</p> <p>Si on ne fait rien les risques vont représenter un coût non négligeable pour les collectivités.</p> <p>Développement des activités économiques (agriculture, forestières notamment)</p> <p>Ressources naturelles</p>	<p>Agriculture, emploi, éducation</p>

Tableau 3: Résumé des liens intersectoriels identifiés par les participants des différents cafés sur le thème "risques naturels"

En ce qui concerne le **tourisme**, deux risques ont été avancés à l'échelle des trois versants par les participants : la diminution de la durée de l'enneigement en altitude, et la réduction de la disponibilité en eau en particulier pour les communes touristiques (en France, ce deuxième risque a plutôt été identifié dans la table sur les ressources naturelles, mais le lien avec le tourisme a été fait à travers l'utilisation de l'eau pour la production de neige de culture). Côté valdôtain, selon les participants, la Vallée d'Aoste est une Région qui vit d'un tourisme principalement lié au ski, et l'augmentation des températures pourrait mettre en difficulté les stations de ski aux altitudes les moins élevées. En France, la préoccupation est bien présente en particulier pour les territoires de moyenne montagne. Côté suisse, le risque prioritaire souligné est le manque d'eau pour l'alimentation en eau potable lié au pic de consommation lors de la saison touristique d'hiver, qui pourrait être accentué par le changement climatique. En Vallée d'Aoste, le risque de pénurie d'eau est mentionné en lien avec les vagues de chaleur pouvant affecter plus fréquemment les communes en particulier de la Vallée centrale.

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'eau pour l'alimentation en eau potable en saison touristique d'hiver</li> <li>• manque de neige et répercussion sur l'emploi et l'économie locale qui est fragilisée</li> <li>• perte d'accès et de mobilité, difficultés d'entretien des routes en particulier entre plaines et montagnes.</li> </ul>	Evolution de la durée de l'enneigement en moyenne montagne ; impact sur la fréquentation de certains sites touristiques emblématiques (en raison de l'augmentation des risques et le report de la fréquentation vers ces sites, et aussi l'esthétique du paysage (Montenvers et Aiguille du Midi par ex.) ; pour conserver un enneigement fiable et pratiquer le ski > 2500 m, les gestionnaires seront confrontés par les problématiques liées à la haute montagne (forte pente, permafrost, recul glaciaire...).	Baisse de la durée de l'enneigement pour les stations plus à l'aval, vagues de chaleur, risque lié à la pénurie d'eau

Tableau 4: Résumé des risques identifiés par les participants des différents cafés sur le thème du "tourisme"

En termes d'opportunités, les participants français comme italiens nuancent le risque lié à la diminution de la durée de l'enneigement pour les économies dépendantes en grande partie des revenus des activités de neige. En effet, selon les élus français, la vallée n'est pas dans un modèle tout-ski comme ailleurs et pourrait même bénéficier d'un tourisme montagnard « hors-ski » historiquement ancré (présence de sanatoriums, solariums, termes...), ce qui pourrait renforcer la résilience du territoire face au changement climatique. Les élus suisses ont fait référence à l'image d'une certaine « qualité de vie » associée à la montagne qu'il convient de maintenir et d'exploiter. L'expression « pôle de fraîcheur » a été employée à plusieurs reprises par les participants français se référant à la nouvelle attractivité de la montagne en particulier l'été pour les touristes qui fuient la chaleur. Selon les participants valdôtains, il y a une réelle opportunité à saisir qui est celle de « désaisonnaliser » le tourisme de montagne, en développant le secteur sur les 365 jours de l'année. Les participants suisses et français ont parlé d'une réorganisation géographique des activités en fonction des conditions (ex. ski en altitude, vélo / randonnée à d'autres endroits...). Des opportunités sont également à saisir au niveau de la gouvernance du tourisme : en Italie, les participants ont analysé que les administrations régionales et communales devraient travailler de façon plus rapprochée avec les opérateurs touristiques pour développer cette stratégie et améliorer / optimiser les investissements. En France, l'accent a été mis sur le renforcement de la complémentarité entre les différents territoires de l'Espace Mont-Blanc (plaine et montagne). Enfin, les élus français ont fait remarquer que pour conserver un enneigement fiable et pratiquer le ski au-dessus de 2500 m. d'altitude, les gestionnaires seront confrontés aux problématiques liées à la haute montagne (forte pente, permafrost, recul glaciaire...).

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien et rénovation des infrastructures (accueil et qualité de vie en montagne)</li> <li>• connaissance des aléas de la nature qui permet de les anticiper et d'éviter les catastrophes</li> <li>• réorganisation géographique des activités en fonction des conditions</li> <li>• renforcer une culture du mieux vivre en respect de la nature</li> </ul>	<p>La montagne va constituer un « pôle de fraîcheur » ; développement historique d'un tourisme "hors neige" sur le territoire ; développement de nouvelles activités (randonnées, VTT...) et adaptation de l'activité neige à travers des moyens technologiques notamment</p>	<p>Elaborer une stratégie pour la désaisonnalisation du tourisme, en développant le secteur sur 365 jours par an. Les administrations régionales et communales devraient travailler de façon plus synergique avec les opérateurs touristiques pour développer cette stratégie et améliorer/ optimiser les investissements. Par exemple, la saison estivale pourrait devenir de plus en plus importante du point de vue touristique, car le touristes auront de plus en plus envie de fuir de la chaleur de la plaine. Développement d'un tourisme de niche, ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tourisme sanitaire pour les personnes âgées (et développement de la télémédecine) ;</li> <li>• Pratiques de niches, comme par exemple l'héliski, le tourisme en vélo, etc.</li> </ul>

Tableau 5: Résumé des opportunités identifiées par les participants des différents cafés sur le thème du “tourisme”

Les participants ont identifié des liens entre le tourisme et le développement territorial en général, ainsi que le secteur des risques naturels (en Vallée d'Aoste).

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
<p>Le tourisme est concerné par l'ensemble des secteurs, en lien avec les infrastructures, la mobilité, les politiques touristiques de chaque région, l'agriculture...</p>	<p>Travailler sur la complémentarité entre les différents territoires de l'Espace Mont-Blanc (plaine et montagne). Les différences entre les territoires vont s'accroître, il faudra donc chercher à renforcer cette complémentarité. Les retraités qui ont tendance aujourd'hui à migrer vers la Côte d'Azur resteront peut-être plus à la montagne dans le futur (il fera trop chaud dans le Sud) voire même de manière permanente. Il faudra surveiller l'augmentation des prix (immobilier, services...)</p>	<p>Risques naturels</p>

Tableau 6: Résumé des liens intersectoriels identifiés par les participants des différents cafés sur le thème du “tourisme”

En ce qui concerne les **ressources naturelles**, les participants français et italiens ont identifié les risques de prolifération de parasites pour les forêts (scolyte en France et chenille processionnaire en Italie), ainsi que d'espèces pouvant potentiellement endommager les cultures. Les conséquences potentielles de cette prolifération / remontée en altitude sont la baisse de la régénération naturelle des forêts, la fragilisation du rôle de protection des forêts contre les risques naturels, la baisse de la biodiversité, ainsi que des impacts économiques directs pour la filière bois. Les élus suisses ont mentionné la perte de surface forestière comme risque important en lien avec des phénomènes différents (incendies, tempêtes, sécheresses). De plus, les participants valdôtains soulignent un contexte latent de déprise agricole dans les vallées valdôtaines, où les cultures abandonnées sont envahies par les forêts, au détriment des activités touristiques et agricoles. Les conséquences de cette déprise (manque d'entretien des canaux d'irrigation et des forêts), associées au changement climatique (modification du régime hydrique, tempêtes, hausse des températures), pourraient représenter de nouveaux risques (inondations, incendies, etc.). Une préoccupation commune aux trois versants concerne la disponibilité de la ressource en eau et les conflits d'usages pouvant en découler.

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principal souci : garantir la disponibilité de la ressource en eau</li> <li>• autres risques importants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- dégradation de la qualité de l'air (PM10)</li> <li>- perte de surface forestière (incendies, tempêtes, sécheresses)</li> </ul> </li> <li>• risque « tolérable » : diminution de l'enneigement artificiel</li> </ul>	<p>La forêt : prolifération de nouvelles espèces (cervidés) et des parasites (ex. du scolyte avec l'épicéa), baisse de la régénération naturelle des forêts, avec des impacts sur le rôle de protection des forêts contre les risques naturels, de baisse de la biodiversité, économique pour la filière bois.</p> <p>L'eau : baisse de la ressource menant potentiellement à des conflits d'usages et à une réduction de la disponibilité en eau, disparition / réduction des zones humides.</p> <p>Le soleil : augmentation des températures et modification de l'agriculture.</p> <p>L'air : fragilisation potentielle des forêts avec des événements extrêmes plus fréquents et plus violents.</p> <p>Le sol : développement de risques naturels, assèchement des sols (conséquences en termes d'agriculture et dans les alpages), mouvements de terrain, etc.</p> <p>La faune : dégradation et remontée en altitude des forêts et des alpages, remontée des espèces de basse altitude (ex. sanglier, cervidés) et disparition de certaines espèces alpines emblématiques (ex. lagopède).</p>	<p>Certains parasites sont en train de remonter en hauteur, comme par exemple la chenille processionnaire. Ca pourrait causer la disparition des forêts. Phénomène d'abandon des cultures, ces terrains sont envahis par les forêts au détriment des activités touristiques et agricoles et accentuant les risques naturels. Présence d'animaux sauvages qui endommagent les cultures. Des conflits pour l'utilisation des ressources en eau entre amont et aval qui pourraient s'accroître.</p>

Tableau 7: Résumé des risques identifiés par les participants des différents cafés sur le thème "ressources naturelles"

Les opportunités, en lien avec les impacts du changement climatique sur les ressources naturelles, sont principalement économiques. En Vallée d'Aoste, l'augmentation de la productivité des prés (« à basse altitude, on fait déjà trois fauches par saison au lieu que deux, comme par le passé ») et l'extension de la saison touristique ont été mentionnées en lien avec l'augmentation des températures. A la croisée des ressources naturelles et du tourisme, les participants français ont conclu au développement potentiel d'une offre touristique en milieu naturel pour valoriser les zones humides et sensibiliser les touristes aux milieux qui évoluent. De plus, face au risque associé à l'épicéa les élus français ont vu une opportunité pour développer du feuillu et autres (mélèze, chêne), avec un captage du CO2 plus important, un maintien plus fort du sol (emprise racinaire plus importante que les résineux), et une opportunité pour le bois de chauffe. En France comme en Suisse, l'augmentation des températures est l'occasion d'introduire de nouvelles productions agricoles (plantes aromatiques en Suisse ; maraîchage, safran et arboriculture en France).

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une utilisation efficace de l'énergie solaire</li> <li>• optimisation du cycle de l'eau pour les activités humaines</li> <li>• développement de nouvelles exploitations agricoles, telles que les plantes aromatiques</li> </ul>	<p>Développement de feuillus et autres (mélèze, chêne), avec un captage du CO2 plus important, un maintien plus fort du sol (emprise racinaire plus importante que les résineux), et une opportunité pour le bois de chauffe.</p> <p>Avancées technologiques (notamment par rapport à la production de la neige de culture), sensibilisation plus forte (en particulier des enfants), communication ciblée vers les touristes (comportements respectueux), complétée si besoin par des mécanismes de sanction. Développement d'une offre touristique en milieu naturel pour valoriser les zones humides et sensibiliser les touristes.</p> <p>Avec un été plus ensoleillé, introduction de nouvelles productions agricoles, par ex. maraichage, safran, arboriculture (introduction possible d'agroforesterie en associant l'élevage à la production de fruits par ex.) – mais attention au gel tardif ; et développement des circuits courts</p> <p>Développement du tourisme de chasse ou d'observation de la nature.</p>	<p>L'augmentation des températures augmente la productivité des prés : à basses altitudes, on fait déjà trois fauches par saison au lieu que deux, comme c'était dans le passé. L'augmentation des températures pourrait résulter dans une extension de la saison touristique: le potentiel économique de cette extension pourrait être optimisé à travers des investissements ciblés.</p>

Tableau 8: Résumé des opportunités identifiées par les participants des différents cafés sur le thème "ressources naturelles"

Dans les trois versants les participants ont fait le lien entre les ressources naturelles et le tourisme ainsi que l'agriculture. En France les participants ont souligné le lien avec les risques naturels et l'urbanisation.

Martigny, Suisse	Chamonix, France	Gressan, Italie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Energie</li> <li>• forêt et agriculture</li> <li>• biodiversité</li> <li>• tourisme</li> </ul>	<p>Risques naturels</p> <p>Tourisme</p> <p>Agriculture</p> <p>Urbanisation</p>	<p>Tourisme et agriculture</p>

Tableau 9: Résumé des liens intersectoriels identifiés par les participants des différents cafés sur le thème "ressources naturelles"

Les thématiques ajoutées par les participants aux trois thématiques précitées ont concerné l'urbanisation et des services à la population en France et l'agriculture, l'éducation et la culture, les services et infrastructures, la santé, les énergies renouvelables, les migrations de peuples et d'espèces animales, et la gestion des déchets en Italie, même si l'ensemble de ces thématiques ont été mentionnées en filigrane en France comme en Suisse.

**RAPPEL DES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :**

✓ **Rencontre transfrontalière**

28 novembre 2018, évènement ouvert à l'ensemble des acteurs socio-économiques et territoriaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels...)

✓ **Ateliers thématiques** transfrontaliers<sup>2</sup>

Premier semestre 2019, deux séries d'ateliers de travail thématiques, réunissant les acteurs sectoriels concernés

<sup>2</sup> Les dates exactes et les lieux restent à définir, ils seront communiqués largement sur les territoires de l'Espace Mont-Blanc.

## Annexe 1 : liste des communes ayant participé aux world cafés

Martigny, Suisse (17 mai 2018)	Chamonix, France (5 juin 2018)	Gressan, Italie (20 juin 2018)
Bagnes Evionnaz Martigny Middes Nendaz Orsières Trient	Bourg-Saint-Maurice Chamonix Cordon Domancy Les Houches Megève Saint-Gervais Sallanches Vallorcine	Arvier Ayas Cogne Courmayeur Etroubles Gignod Gressan Gressoney-Saint-Jean La Salle La Thuile Nus Sarre Torgnon Valgrisenche

## Annexe 2 : résultats du world café de Gressan

A Gressan, les participants se sont également prononcés sur les « instruments et recommandations » en lien avec les risques et opportunités identifiés, dont les messages-clés sont synthétisés ici.

Pour chaque domaine lié aux impacts du changement climatique, les participants ont exprimé les besoins suivants : (i) simplification et accélération de la procédure d'approbation des Programmes et projets de Développement Territorial, en relation au développement de stratégies pour la « désaisonnalisation » et diversification du secteur touristique, pour répondre plus dans l'immédiat aux nouvelles opportunités du secteur ; (ii) planification intercommunale plus efficace dans le secteur touristique (Plan de localité) pour mieux tirer bénéfice des synergies entre Communes et une majeure concertation des plans et des actions avec les opérateurs économiques du territoire ; (iii) plus grande autonomie des Communes dans la gestion des risques naturels – sur la base des lignes directrices régionales, permettant d'évaluer au cas par cas l'opportunité de réaliser certaines interventions ; (iv) simplifications bureaucratiques et fiscales pour l'établissement des nouvelles entreprises agricoles à altitudes élevées et de nouvelles activités touristiques ; (v) simplifications normatives pour la gestion des forêts, avec une plus grande autonomie des municipalités dans la gestion, et la définition, au niveau régional, des nouveaux instruments pour favoriser la participation de la population à l'entretien du territoire ; (vi) simplifications normatives qui permettraient une évaluation des besoins des infrastructures et des services à altitudes élevées.

En général, les participants souhaitent des instruments de planification et normatifs plus « dynamiques », permettant de réagir et s'adapter de façon plus rapide aux changements en cours, outre la nécessité d'une action d'information et d'éducation plus incisive sur les risques et les opportunités liés au changement climatique.

Selon les participants, le frein majeur aux interventions des Communes dans différents secteurs concerne la responsabilité juridique (besoin d'une évolution normative sensible au concept d'auto-responsabilité des utilisateurs), et la définition juridique de « risque acceptable » (besoin de tenir compte des implications juridiques pour les administrations locales au-delà de paramètres techniques).